

30 avr 2015 -17:37

Envoi aujourd'hui des premières déclarations fiscales papiers

Le SPF Finances envoie à partir d'aujourd'hui jeudi 30 mars et jusqu'au 18 mai, 2,9 millions de déclarations fiscales papiers. C'est la moitié d'il y a 5 ans où l'on envoyait encore 5,6 millions de déclarations.

Le nombre de déclarations papier diminue chaque année grâce au nombre croissant d'utilisateurs de Tax-on-web et de contribuables qui reçoivent une proposition de déclaration simplifiée.

Malgré tout, nous continuons à envoyer plus d'enveloppes brunes que le nombre total de déclarations papiers rentrées. En effet, seuls 1,3 millions de contribuables, soit 1 contribuable sur 5, renvoie encore une déclaration en format papier. Le reste des enveloppes est envoyé, dans la plupart des cas, aux citoyens qui se rendent dans nos nombreuses sessions de remplissage où un fonctionnaire complète la déclaration du contribuable sur Tax-on-web.

http://finances.belgium.be/fr/particuliers/declaration_impot/declaration2015/

SPF Finances
North Galaxy
Boulevard du Roi Albert II 33/70
1030 Bruxelles
Belgique
<http://finances.belgium.be>

Florence Angelici
Porte-parole (FR) SPF Finances
+32 470 775 728
florence.angelici@minfin.fed.be

Francis Adyns
Porte-parole (NL) SPF Finances
+32 470 76 22 44
francis.adyns@minfin.fed.be